



AOM Val d'Ariège

Service de mobilité en territoire peu dense

■ Territoire d'expérimentation

Le périmètre SCoT Vallée de l'Ariège concerne un vaste territoire entre plaine, piémont et montagnes du Massif pyrénéen et sur lequel s'organise la vie quotidienne de 82 852 habitants au 1er janvier 2019, représentant plus de la moitié de la population départementale et réunissant près de 80% des activités économiques de l'Ariège.

D'une superficie de 111 100 hectares, le périmètre du Syndicat de SCoT rassemble depuis 2017, 3 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, recensant 97 communes, réparties de la manière suivante :

- Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées
- Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes
- Communauté de communes du Pays de Tarascon

■ Description projet

Etude pour la création d'une AOM unique en territoire peu dense (périmètre pertinent d'actions, financements avec estimation de la mise en place de la taxe Versement Transport/Versement Mobilité, aspects juridiques).

Le projet doit permettre de définir la future offre de mobilité du territoire de la Vallée de l'Ariège.

■ Enjeu/besoin

L'enjeu, pour le territoire de la Vallée de l'Ariège, est d'intégrer la mobilité au cœur de son développement dans une perspective d'aménagement durable du territoire. Il s'agit de ré-insuffler une nouvelle dynamique à travers un maillage des mobilités entre espaces urbains, périurbains et ruraux, de montagne.

L'objectif est de rationaliser les déplacements, de développer l'utilisation de modes de transports alternatifs à l'usage individuel de la voiture, d'assurer un lien entre transport, développement économique et résidentiel. La mise en place d'une AOM permettra, en parallèle, de favoriser un développement harmonieux du territoire en offrant à la population, les moyens de se déplacer facilement. Il s'agit aussi de répondre aux enjeux de la future Loi d'Orientations sur les Mobilités.

■ Expérimentation

L'expérimentation permettra de définir l'offre de mobilité de la Vallée de l'Ariège. L'étude devra intégrer les différentes spécificités du territoire. Il s'agira donc de proposer des solutions innovantes de mobilités en s'appuyant sur le plan d'actions défini dans le cadre du Plan Global de Déplacements de la Vallée de l'Ariège (étude en cours).

PROJET ACCOMPAGNÉ PAR LE
PROGRAMME FRANCE MOBILITES - FRENCH MOBILITY—TERRITOIRES D'EXPÉRIMENTATION DE NOUVELLES MOBILITÉS DURABLES

DURÉE PROJET : 24 MOIS
MONTANT DU PROJET > 80 000 €
DONT AIDE AMI > 40 000 €

LOCALISATION > Occitanie / Ariège

PORTEUR DE PROJET
SYNDICAT MIXTE DU SCOT
VALLEE DE L'ARIEGE

PARTENAIRES POTENTIELS
SUR LE PROJET
Europe
Région Occitanie
Département de l'Ariège

CONTACT
PIERRE-LUC LAUZE
05 61 60 42 91
mobilites@scot-vallee-ariège.fr

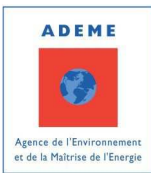
Pour en savoir plus
<http://www.scot-vallee-ariège.fr/>

Un territoire regroupant en 2017

- 98 communes ariégeoises
- 3 intercommunautés
- 82 000 habitants
- 31 100 emplois



- CC des Portes d'Ariège-Pyrénées
- CA Pays Foix-Varilhes
- CC du Pays de Tarascon-sur-Ariège



Les principales solutions envisagées sont :

- L'extension de l'offre existante sur le territoire (F'Bus, Navette urbaine dans les communes),
- La création d'une offre Transport à la demande,
- Le renforcement de l'intermodalité et des services à la mobilité, etc.